



OFFRE D'EMPLOI **CONTRAT PRO**

SECTEUR **DISTRIBUTION**

AVANT LE **22 JUIN**



OFFRE N°

44683

SECTEUR

DISTRIBUTION

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT PRO

DURÉE CONTRAT

1 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CFA ISEAH FORMATION - RECRUTEMENT DU

21/06/21 AU 23/06/21

LIEU

BAS RHIN - METZ ET ENVIRONS

POSTULEZ AVANT LE

22/06/2021

PRISE DE POSTE

12/07/2021

**CONTACT**

Brayan TURPIN  
bturpin@cnam.fr  
06 93 13 34 47

**STANDARD**  
☎ 02 62 15 00 00

## CQP PREPARATEUR DE COMMANDES EN DRIVE - H/F - Contrat de Pro (de 6 à 12 mois)

### ► DESCRIPTIF

Vos missions : Prendre en charge les marchandises à la réception, les vérifier, les préparer, les stocker et les acheminer directement vers le client; accueillir, renseigner, conseiller les clients en drive; effectuer les contrôles, identifier les matériels adaptés, collecter les informations et exploiter les documents et autres supports; organiser son parcours de préparation pour optimiser ses déplacements et la constitution de la charge; contrôler et valider la commande, effectuer les comptages, pointer les anomalies et les corriger, étiqueter, emballer, valider les informations; renseigner en utilisant des terminaux informatiques; communiquer efficacement au sein d'une équipe.

### ► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Collège ou lycée

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Avoir validé un projet professionnel orienté commerce à prédominance alimentaire ou non alimentaire; avoir de bonnes conditions physiques

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Tout public déjà titulaire d'une qualification ou non.

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Aucune

LANGUE(S) :

Bonne compréhension de la langue française

INFORMATIQUE :

Non exigé

PERMIS :

### ► EXIGENCE(S)

### ► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1120 NET et 1231 NET € Mensuel

### ► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation complémentaire de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation